

Compagnie 3M Canada
1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757
London, Ontario N6A 4T1
Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222
Téléphone d'urgence de transport (CANUTECH) : (613) 996-6666

Fiche de Données de Sécurité

No. document : 06-3269-5 Date d'émission : 2007/05/16
Version no. : 12.00 Remplace FSSS du : 2005/03/21

Tous droits réservés, 1997, Compagnie 3M Canada. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où: (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Préparée par : Les Services de santé et de sécurité environnementale de la Compagnie 3M Canada
Téléphone : (800) 364-3577, Fax : (800) 603-7758, Site web : www.3M.ca

1 Identification du produit

Appellation commerciale :

PRODUIT DE REMISE A NEUF ET DE POLISSAGE 3M POUR SURFACES DE BATEAUX EN ALUMINIUM A APPLICATION EN UNE ÉTAPE, 3M(MC)No. 09020, 09021

Code d'identification :

60-9800-2033-7 XS-0414-1758-4 XS-0414-1288-2 XS-0414-1538-0
60-9800-2034-5 60-9800-1770-5 60-9800-2596-3 60-9800-2597-1
60-9800-3546-7

Utilisation de produit :

Pour bateaux;

Division:

L'INDUSTRIE MARITIME

2 Composition/Renseignements sur les Ingrédients

Nom Chimique	Numéro CAS	Pourcentage
EAU	7732-18-5	30 - 60
OXYDE D'ALUMINIUM	1344-28-1	30 - 60
DISTILLATS LEGERS DE PETROLE HYDROTRAITES	64742-47-8	10 - 30
ACIDE OLEIQUE	112-80-1	5 - 10
DIÉTHANOL STÉARAMIDE	93-82-3	1 - 5

AMMONIAQUE

1336-21-6

1 - 5

NOTA :

Le pourcentage est exprimé dans le rapport du poids de l'ingrédient contre le poids du produit réglementé.

3 Identification des dangers

Principaux dangers :

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, et vision brouillé ou floue.

Une exposition prolongée ou répétée peut causer:

Irritation modérée de la peau : les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs localisées, de l'enflure, des démangeaisons et de la sécheresse.

Peut être absorbé par inhalation et causer des effets à l'organe cible.

Peut être absorbé par ingestion et causer des effets à l'organe cible.

Voir les sections 7 et 11 pour plus de détails.

4 Premiers soins

En cas de contact avec les yeux :

Rincer les yeux avec une grande quantité d'eau. Si les signes et les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.

En cas de contact avec la peau :

Laver la partie touchée à l'eau et au savon. Si des symptômes apparaissent, obtenir de l'attention médicale.

En cas d'inhalation :

Donner de l'air frais. Si des symptômes apparaissent, obtenir de l'attention médicale.

En cas d'ingestion :

Ne pas faire vomir. Faire boire deux verres d'eau. Ne jamais faire absorber quoi que ce soit par voie buccale à une personne sans connaissance. Obtenir de l'attention médicale.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair : ≥ 104.44 C

Limite inférieure d'explosibilité (%) : Pas de données disponibles.

Limite supérieure d'explosibilité (%) : Pas de données disponibles.

Température d'auto-inflammation : Pas de données disponibles.

Moyens d'extinction appropriés :

Matériau combustible ordinaire. Se servir d'extincteurs munis d'agents pour feux de classe A (p. ex., eau ou mousse).

□

Dangers spécifiques en cas d'incendie :

Pas de données disponibles.

Produits résultant de la combustion :

Monoxyde de carbone - Durant la combustion;

Dioxyde de carbone - Durant la combustion;

Vapeur, gaz ou particule toxique - Durant la combustion;

Méthodes de lutte contre l'incendie :

Porter un vêtement de protection intégrale comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome commandé par pression, tablier et pantalons de sécurité, bandes de resserrement autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et cagoule de protection de la tête.

NFPA : Santé	1
NFPA : Incendie	1
NFPA : Réactivité	0
NFPA : Dangers inhabituels de réaction	aucun

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles :

Observer les mesures de précaution indiquées dans les autres sections.

Interventions en cas de déversement :

Ventiler la zone à l'air frais. Pour les déversements majeurs ou les déversements dans des espaces confinés, prévoir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs en respectant les bonnes pratiques industrielles en matière d'hygiène. AVERTISSEMENT! Les moteurs peuvent être des sources d'inflammation et peuvent produire, dans la zone du déversement, des gaz ou des vapeurs inflammables qui pourraient brûler ou exploser. Confiner le déversement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau. Couvrir ou diluer avec de l'eau. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Recueillir la solution contenant les résidus. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes.

□

7 Manutention et entreposage

Instructions concernant l'entreposage :

Pas de données disponibles.

Matières incompatibles :

Oxydants forts

Ventilation :

Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

Mode d'emploi :

Conserver le récipient bien fermé. Eviter le contact avec les oxydants.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection individuelle

Protection des yeux :

Éviter que les yeux entrent en contact avec les vapeurs, les embruns de pulvérisation, le brouillard ou la poussière. Porter une des protections suivantes pour éviter tout contact avec les yeux :
Lunettes de sécurité avec écrans latéraux

Protection des mains :

Une paire de gants constituée du(des) matériau(x) suivant(s) est recommandée:

Caoutchouc nitrile. Polyalcool de vinyle; Élastomère fluoré (VITON);

Protection de la peau :

Eviter le contact avec la peau.

Protection respiratoire :

Dans des conditions d'utilisation normale, les expositions à des contaminants atmosphériques ne sont pas suffisamment importantes pour qu'une protection respiratoire soit nécessaire.

Eviter l'inhalation des vapeurs, brouillards et pulvérisations.

Ingestion :

Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement les zones exposées avec de l'eau et du savon.

Ventilation recommandée :

Utiliser avec une ventilation extractive appropriée au niveau du poste de travail. Assurer une ventilation extractive appropriée sur les récipients ouverts. Utiliser une ventilation générale avec apport d'air neuf et/ou une ventilation par aspiration à la source pour maintenir l'exposition aux particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition en milieu de travail. Si la ventilation n'est pas suffisante, porter un dispositif de protection respiratoire.

□

PRODUIT DE REMISE A NEUF ET DE POLISSAGE 3M POUR
SURFACES DE BATEAUX EN ALUMINIUM A APPLICATION EN
UNE ÉTAPE, 3M(MC)No. 09020, 09021

Page 5 de 10

Exposition aux ingrédients

EAU (7732-18-5)

LD50 (rat, orale)

> 90 ml/kg

LC50 (rat, inhalation/4 heures)

Pas de données disponibles.

Limites d'exposition

Pas de données disponibles.

OXYDE D'ALUMINIUM (1344-28-1)

LD50 (rat, orale) Pas de données disponibles.

LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.

Limites d'exposition

ACGIH : MPT 10 mg/m3 Particules (forme spécifique) (Table A4)

CMRG : Moyenne pondérée dans le facteur temps 1 Fibre/cm3 Fibres minérales synthétiques;

DISTILLATS LEGERS DE PETROLE HYDROTRAITES (64742-47-8)

LD50 (rat, orale) > 5 g/kg

LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.

Limites d'exposition

CMRG : Moyenne pondérée dans le facteur temps 300 ppm

ACIDE OLEIQUE (112-80-1)

LD50 (rat, orale) 25 g/kg

LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.

Limites d'exposition

ACGIH : MPT 10 mg/m3 (comme des brouillards) (Particules non classées ailleurs) (Catégorie : AÉROSOLS D'HUILES VÉGÉTALES (SAUF HUILE DE RICIN, HUILE DE CAJOU ET AUTRES HUILES IRRITANTES))

DIÉTHANOL STÉARAMIDE (93-82-3)

Données sur les ingrédients

Pas de données disponibles.

LD50 (rat, orale) Pas de données disponibles.

LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.

Limites d'exposition

Pas de données disponibles.

AMMONIAQUE (1336-21-6)

LD50 (rat, orale) 350 mg/kg

LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.

Limites d'exposition

CMRG : Moyenne pondérée dans le facteur temps 25 ppm (forme spécifique) sous forme d'ammoniac/d'ammoniaque;

CMRG: STEL 35 ppm (forme spécifique) sous forme d'ammoniac/d'ammoniaque;

□

PRODUIT DE REMISE A NEUF ET DE POLISSAGE 3M POUR Page 6 de 10
 SURFACES DE BATEAUX EN ALUMINIUM A APPLICATION EN
 UNE ÉTAPE, 3M(MC)No. 09020, 09021

 9 Propriétés physiques et chimiques

Etat physique, couleur et odeur : Liquide; pâte; blanc légère odeur d'ammoniac;

Seuil olfactif : Pas de données disponibles.

pH : Environ 9.4

Point/intervalle d'ébullition : 65.56 - 100 C

Point/intervalle de fusion : Pas de données disponibles.

Tension de vapeur : <= 16 mm Hg

Hydrosolubilité : Modéré.

Masse volumique : 1.09 Eau = 1

Densité de vapeur : Non disponible

Composés organiques volatils : 1.63 lb/gal SCAQ443

Vitesse d'évaporation : >= 1 Eau = 1

Viscosité : 629,225 - 943,975 s. u. s.
Conditions @ 37.8 C
Pourcentage de matières volatiles : 40 - 75 %

10 Stabilité et réactivité

Conditions à éviter :
Non déterminé
Matières à éviter :
Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux :
Monoxyde de carbone - Durant la combustion;
Dioxyde de carbone - Durant la combustion;
Vapeur, gaz ou particule toxique - Durant la combustion;
Stabilité et réactivité :
Stable. Pas de polymérisation dangereuse.

11 Toxicité

Effets en cas de contact avec les yeux :
Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, et vision brouillé ou floue.
Effets en cas de contact avec la peau :
Une exposition prolongée ou répétée peut causer:
Irritation modérée de la peau : les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs localisées, de l'enflure, des démangeaisons et de la sécheresse.
Effets en cas d'inhalation :
Irritation des voies respiratoires supérieures : les signes et les symptômes sont notamment la toux, des éternuements, des écoulements nasaux, l'enrouement de la voix, la respiration sifflante, des

□

PRODUIT DE REMISE A NEUF ET DE POLISSAGE 3M POUR Page 7 de 10
SURFACES DE BATEAUX EN ALUMINIUM A APPLICATION EN
UNE ÉTAPE, 3M(MC) No. 09020, 09021

difficultés respiratoires, des douleurs au nez et à la gorge et des réactions non respiratoires comme des douleurs oculaires et des larmoiements.

Peut être absorbé par inhalation et causer des effets à l'organe cible.

Effets en cas d'ingestion :
L'ingestion peut causer:
Irritation ou corrosion gastro-intestinale : les signes et les symptômes sont notamment des douleurs buccales et abdominales, la nausée, des vomissements, la diarrhée, une ulcération de la voie gastro-intestinale, des traces de sang dans les selles et des vomissements.
Peut être absorbé par ingestion et causer des effets à l'organe cible.

Sensibilisation :
Pas de données disponibles.

Cancérogénicité :
Pas de données disponibles.

Mutagénicité :

Pas de données disponibles.

Effets sur la reproduction :

Pas de données disponibles.

Énoncés sur les composants :

Pas de données disponibles.

Énoncés sur les produits :

Pas de données disponibles.

Autres effets et données complémentaires :

Une exposition prolongée ou répétée peut causer:

Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

12 Ecologie

Données environnementales :

Données d'écotoxicité :

Non déterminé.

Données Ecofate :

Non déterminé.

Énoncés spéciaux pour norme 58/UE/2001 :

Au moins un des composants de ce produit présente des risques environnementaux significatifs, alors qu'une évaluation conservatrice indique plutôt qu'il présente un faible risque pour l'environnement. L'utilisation et la mise au rebut appropriées de ce produit contribueront ainsi à ce que les composants dangereux de ce produit ne polluent pas l'environnement. L'utilisation de ce

□

PRODUIT DE REMISE A NEUF ET DE POLISSAGE 3M POUR
SURFACES DE BATEAUX EN ALUMINIUM A APPLICATION EN
UNE ÉTAPE, 3M(MC)No. 09020, 09021

Page 8 de 10

produit risque de dégager des composés organiques volatils (COV) dans l'atmosphère. Les règlements peuvent restreindre les quantités de COV libérées dans l'atmosphère puisqu'ils contribuent à la formation de smog et, dans une moindre mesure, à la formation de gaz à effet de serre. Dans la mesure du possible, il faut réduire au minimum les quantités de COV libérées dans l'atmosphère. Les règlements sur les COV varient d'une juridiction à l'autre.

Autres effets et données complémentaires :

Prendre les mesures nécessaires pour éviter le dégagement de cette substance directement dans l'environnement.

13 Elimination

Produit en état de vente :

Incinérer dans des installations industrielles ou commerciales en présence d'un matériau combustible. À titre de méthode d'élimination de rechange, mettre le déchet au rebut dans des installations autorisées à accepter les déchets chimiques.

Conditionnement du produit :

Pas de données disponibles.

Instructions particulières :

Étant donné la diversité des règlements, rechercher ceux qui sont applicables ou consulter les autorités compétentes avant l'élimination.

14 Transport

Transport des marchandises dangereuses

Classification des marchandises dangereuses : Matériau non réglementé
Renseignements spéciaux :

Classification internationale des marchandises dangereuses

□

PRODUIT DE REMISE A NEUF ET DE POLISSAGE 3M POUR
SURFACES DE BATEAUX EN ALUMINIUM A APPLICATION EN
UNE ÉTAPE, 3M(MC) No. 09020, 09021

Page 9 de 10

15 Réglementation

Classification SIMDUT : Exempt
NOTA :

Ce produit a été classé en tenant compte des critères de risques énoncés dans la Loi sur les produits contrôlés et cette fiche signalétique santé-sécurité contient tous les renseignements qui y sont relatifs.

Homologation du produit :

Le produit faisant l'objet de cette FSSS ou l'ensemble de ses composants sont répertoriés dans les inventaires des produits chimiques suivants :

- LISC - Liste intérieure des substances du Canada
- TSCA - Loi réglementant les substances toxiques (Étas-Unis)
- AICS - Inventaire australien des substances chimiques
- CICS - Inventaire chinois des substances chimiques
- EINECS - Inventaire européen des produits chimiques commercialisés
- PICCS - Inventaire philippin des substances chimiques commercialisées
- KECI - Inventaire des produits chimiques utilisé en Corée

16 Renseignements complémentaires

Raison de la réédition :

Les sections et points suivants ont été révisés ou mis à jour.
Ajouts des numéros d'identification de produit de la FSSS;

Les renseignements de la présente fiche signalétique santé-sécurité (FSSS) étaient jugés exacts au moment de sa publication. 3M N'OFFRE

AUCUNE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES CONDITIONS OU GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, AUX MODALITÉS D'EXÉCUTION OU AUX USAGES DU COMMERCE. Il appartient à l'utilisateur de vérifier si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'application prévue. Compte tenu des nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application du produit 3M et comme l'utilisateur est parfois seul à connaître ces facteurs et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel que celui-ci évalue le produit 3M pour déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'application prévue.

---Fin---

□

PRODUIT DE REMISE A NEUF ET DE POLISSAGE 3M POUR
SURFACES DE BATEAUX EN ALUMINIUM A APPLICATION EN
UNE ÉTAPE, 3M(MC)No. 09020, 09021

Page 10 de 10

□